

Solidarité : Inondations du Sud de la France

Les violentes intempéries frappent à nouveau les départements du Sud de la France. Elles ont causé des dégâts matériels considérables dans les localités touchées.

Les Unions départementales concernées avec L'Avenir Social lancent une chaîne de solidarité en direction des camarades, victimes de cette catastrophe.

Des premiers éléments dont nous disposons aujourd'hui, plusieurs de nos syndiqués sont touchés : leurs maisons totalement ou partiellement détruites, des voitures hors service, des pertes de biens matériels, par le chômage partiel.

Un dispositif visant à recueillir le maximum d'informations, avec notamment des relais locaux, est mis en place ainsi qu'une chaîne des bonnes volontés. Dans l'immédiat, nous comptons beaucoup sur une réponse massive à l'appel à la solidarité financière que nous lançons.

Adressez vos dons par chèque à l'ordre de : "L' Avenir social - Solidarité Sud de la France" 263, rue de Paris - case 419 93514 MONTREUILcedex

Un reçu sera envoyé à chaque donateur (66 % du montant des dons sont déductibles des impôts)

Montreuil, le 7 octobre 2014

L'Avenir social - 263 rue de Paris - case 419 - 93514 Montreuil cedex Tél. : 01.55.82.84.21 - Fax : 01.55.82.84.20 - Courriel : avenir-social@cgt.fr

fichiers:



[Télécharger appel_format_a4_aux_dons_inondations_sud_de_la_france.pdf](#) (282.4 Ko)

Public: [Solidarité](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
